



INVEST PARTS S.P.R.L.
Rue Hoyoux, 88 - 4040 HERSTAL
Tél. : 04.264.86.76
Fax : 04.264.84.46

R.P.M. Liège
T.V.A. BE 0437.093.678
ING IBAN : BE33 3400 9229 634
BIC : BBRUBEBB

DATE	DOCUMENT	CLIENT
30/11/12	09074	000000060

Tva : BE0000000000

FACTURE

FACTURE	0000
OPERATION ALL...	01/5
PARTICULIER	

ARTICLE - ARTIKEL	T.V.A.	QUANTITE	P. UNIT.	REM.	MONTANT
410 AMORTISSEURS RESSORTS B7102507	2	2	32,60	25	48,90
640 ALLUMAGE VK359	2	1	8,68		8,68
EVL094	2	1	4,27		4,27

EN PROMOTION !!! PESE ANTIGEL GLYCOMAT
CONTROLEUR BATTERIE-BOULONEUSE-CRIC

	BASE	%	TVA	A PAYER
COMPTANT		0,0		74,84
POUR ACQUITT	74,84	21,0	12,99	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Les commandes sont fermes et définitives. - En cas de livraison du produit, nous sommes tributaires du délai de disponibilité et nous efforçons de respecter le délai de livraison le plus rapide. Aucune indemnité n'est prévue pour le dépassement des délais fixés. - L'usage des produits achetés se fait à vos risques et périls du client qui doit respecter le mode d'emploi indiqué. - Nos factures sont payables au comptant, nettes, sans escompte, à la livraison ou au plus tard à l'échéance portée sur la facture. Les factures adressées par voie postale sont à payer dans les 30 jours de l'envoi. Par le simple non-paiement de tout ou partie du montant facturé, et qu'une mise en demeure ne soit requise, le montant à payer portera de plein droit intérêts au taux de 1 % par mois et se trouvera majoré d'une indemnité conventionnelle forfaitaire de 15 % avec un minimum de € 75 à titre de clause pénale. - Vous bénéficierez du même avantage si nous vous sommes redevables d'un montant contractuel quel qu'il soit conformément à la loi sur les pratiques du commerce. - Nous restons propriétaires des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix et accessoires.